

Alternative
Libertaire

anticapitalisme
autogestion

FRANCHISE MÉDICALE

Escroquerie en 4 étapes

Le gouvernement prétend décidément faire tout et n'importe quoi au nom du « trou de la Sécu ». Enfin, disons tout ce qui peut permettre d'alléger les contributions des catégories les plus riches, en faisant payer tous les autres !

Plus c'est gros mieux ça passe ! Démonstration d'une belle escroquerie gouvernementale et patronale en quatre étapes.

1^{re} ÉTAPE : ALLÉGER LES COTISATIONS DU PATRONAT

Depuis vingt-cinq ans, les gouvernements successifs nous font croire qu'il est vital de baisser les cotisations sociales des entreprises, afin qu'elles « créent des emplois ». Après vingt-cinq ans d'exemptions, d'exonérations et de fraude tolérée, le chômage n'a guère reculé, au contraire ! En revanche, les profits des capitalistes français, eux, ont explosé ! Encore +15 % de croissance des bénéfices pour les entreprises du CAC40 en 2006 ; +35 % de revenu pour les actionnaires en moyenne... heu combien pour les salaires déjà ?

2^e ÉTAPE : FEINDRE SE S'ALARMER DEVANT LE TROU DE LA SÉCU

Pas besoin d'être énarque pour deviner le résultat de cette baisse des cotisations : la Sécurité sociale est régulièrement en déficit. En 2005, le « trou » de la Sécu était de 11,5 milliards d'euros, soit 4 % de son budget. En 2007, il sera à peu près équivalent. Comme ils font bien leur travail, les médias sont chargés de battre le tambour autour du « trou »... sans jamais rappeler qui l'a creusé !

3^e ÉTAPE : FAIRE PAYER LES AUTRES

Ce trou, qui l'a creusé ? Bon sang, mais ce sont bien sûr tous les autres ! Ces mau-

dités assurés sociaux qui ont l'idée saugrenue de consulter un médecin, de tomber malade ou de se casser une jambe ! Celles-ci et ceux-là, ils paient des cotisations à la Sécu, ils croyaient donc avoir droit aux soins gratuits – c'est le principe de l'assurance-maladie.

Eh bien on va leur montrer que non, il faudra qu'ils paient une deuxième fois, en plus de leur cotisation :

La franchise médicale applicable à chacun et chacune dès le 1^{er} janvier 2008 serait de 50 cts par boîte de médicament, 50 cts par acte paramédical, 2 euros par trajet en ambulance, etc. jusqu'à 50 euros par an. A cela il faut ajouter les divers « remboursements » existants : 1 euro par consultation, 18 euros sur les actes chirurgicaux lourds, 16 euros par jour d'hospitalisation, les médicaments qui ne sont plus remboursés, etc. Les bénéficiaires de la CMU seraient exemptés de cette « franchise », mais en fait une partie des 12,1 % de personnes vivant sous le seuil de pauvreté en France (selon l'Insee, 2007), n'ont pas droit à la CMU, et n'ont déjà pas les moyens de se payer une mutuelle complémentaire ! Celles-là renonceront encore plus aux soins. Pour toutes ces raisons, le prétexte invoqué de la « lutte contre la maladie d'Alzheimer » est scandaleux.

4^e ÉTAPE : DONNER UNE PART DU GÂTEAU AUX ASSURANCE PRIVÉES

Le projet libéral est le suivant : en plus des deux niveaux de remboursement actuels, c'est à dire, d'une part le régime de Sécurité sociale obligatoire, d'autre part les « mutuelles complémen-

taires », les libéraux veulent introduire un « troisième étage » : les assurances privées.

Actuellement, il n'y a plus que 75 % des dépenses nationales couvertes par la sécu, de plus en plus limitées aux longues maladies ou aux interventions lourdes. L'ensemble des dépenses de santé « courantes » (petites maladies, lunettes, enfants, soins dentaires...), elles, peuvent constituer un beau pactole pour les assurances privées !

CONCLUSION

La Sécurité sociale, créée à la Libération, a été une belle conquête. Avec elle, depuis 1945, un secteur essentiel de la vie collective échappe à la loi du marché. Le patronat veut l'anéantir car elle repose sur un principe « De chacun selon ses moyens, à chacun selon ses besoins »... un principe hérétique du point de vue du dogme libéral !

En défendant la Sécurité sociale, nous dénonçons implicitement le système capitaliste et ses valeurs de concurrence, de domination, d'inégalité et d'égoïsme.

Toutes et tous ensemble : non à la franchise médicale !

Alternative libertaire
BP 295
75921 PARIS Cedex 19
contacts@alternativelibertaire.org
www.alternativelibertaire.org

ne pas jeter sur la voie publique SVP

Je souhaite prendre contact avec Alternative libertaire. Je souhaite adhérer à Alternative libertaire. 19 septembre 2007
 Je souhaite recevoir un exemplaire gratuit du mensuel *Alternative libertaire*.
 Je m'abonne à *Alternative libertaire* (25 euros pour un an, 18,30 euros pour chômeurs et précaires, chèque à l'ordre d'Alternative libertaire).
NOM..... PRÉNOM..... TÉL. E-MAIL
ADRESSE.....
.....